

Avis adopté

Séance plénière du 11 janvier 2023

Quelles politiques pour favoriser l'évolution de la société vers la sobriété ?

Déclaration du groupe CGT

En pleine actualité du plan gouvernemental de sobriété, le CESE a décidé de s'emparer de cet important sujet, qui replonge la France dans la « chasse au gaspi ». Loin d'être un jeu, comme le suggérait la campagne des années 70, l'injonction de sobriété nous confronte aujourd'hui à l'impasse d'un modèle de croissance qui s'est accompagné de l'épuisement dramatique des ressources et du creusement inacceptable des inégalités.

La CGT approuve le choix de cette thématique, car il était important que la société civile organisée partage ses expériences plurielles pour aller beaucoup plus loin que l'exercice de communication du gouvernement, et la politique des petits pas culpabilisateurs de l'hiver en cours.

A ce titre, nous regrettons vivement que la commission environnement ne se soit pas donné le temps d'un travail plus approfondi. La sobriété aurait mérité un véritable rapport, en support à l'avis, qui identifie certains aspects importants sans les traiter ; la CGT souhaite que leur développement soit pris en compte dans notre programme de travail 2023.

La participation citoyenne a conforté nos travaux, sans que nous soyons en mesure d'estimer sa représentativité. L'atelier de convergence a conduit les participants, au travers de jeux de rôles, à adopter la position de différents représentants de la société civile, que nous incarnons déjà... à l'exception notable des organisations syndicales, totalement omises dans le casting ! La CGT est donc très mitigée sur la pertinence de ce format.

Sur le fond, la CGT considère que sa contribution et ses amendements ont été pris en compte, et en remercie le rapporteur. Elle votera donc l'avis. Il évoque des pistes essentielles pour la CGT :

- La répartition plus équitable des efforts ;
- La portée limitée des éco-gestes individuels ;
- La primauté de l'initiative collective ;
- L'importance de responsabiliser les filières de production, car l'offre est un déterminant majeur de la demande ;
- Et pour y contribuer, le rôle du dialogue social avec un droit à l'expertise ;
- Et enfin la réduction de temps de travail, qui est une proposition de la CGT, afin de multiplier les occasions de mise en œuvre de sobriété.

Sans surprise, nous avons souvent repris et complété, des préconisations issues d'avis antérieurs, sur les besoins de recherche-développement, de formation, de démocratie participative et représentative, de référence culturelle commune... autant de sujets chers au CESE qui peinent à se faire entendre !

Toutes ces préconisations doivent être portées par des politiques publiques cohérentes et de long terme définissant un projet de société, et reposer sur une planification validée démocratiquement.

Car il s'agit, bien au-delà des exhortations à la vigilance citoyenne, de remettre en cause la casse des services publics et les mécanismes de marché qui ont failli à répondre aux besoins, des générations présentes comme des générations futures.